



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier
Quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 06-66-09-42-04
Mail : fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

CTL du 19 juin 2013

Ouverture de la séance à 14h

Lecture de la déclaration liminaire de nos élus disponible après ce compte-rendu

Approbation du procès verbal du CTL du 15 avril 2013

Pour la 1ère fois les élus **FO DGFIP** ont voté contre le PV du précédent CTL. En effet, de nombreux passages des débats manquaient dont l'échange durant lequel le Président a indiqué sa volonté de supprimer le réseau de proximité ! Nous avons demandé de rectifier le PV mais ce dernier ayant été signé par le secrétaire adjoint du précédent CTL, il était impossible de le modifier... Nous avons donc demandé à ce que les échanges du précédent CTL figurent au PV de ce CTL. Plusieurs points ont été acceptés sauf le point principal sur les suppressions ! Le Président prétextant une mauvaise interprétation de ses propos... Les élus **FO DGFIP** ont donc décidé de voter **CONTRE** ce PV qui ne retranscrit pas les débats ! A notre grande surprise, les autres organisations syndicales ont quand même voté pour un PV plus qu'incomplet...

Détail des votes :

POUR : administration, CGT, CFDT et Solidaires

CONTRE : **FO DGFIP**

Point budgétaire

Rien de nouveau sous le soleil à part que le budget fond comme neige au soleil...

Point sur l'entretien professionnel

La campagne d'entretiens professionnels a pris fin. Dans le département, seulement 10 recours ont été formulés et se répartissent comme suit :

7 pour des agents filière gestion publique et 3 filière fiscale.

Pour les recours, n'hésitez pas à confier votre dossier aux élus **FO DGFIP** qui le défendront.

Déménagement de la TP Montluçon Municipale

Le calendrier des travaux a été respecté.

Afin d'harmoniser les horaires de tous les services du CDFiP de Montluçon, la trésorerie adopte les horaires d'ouverture au public du site : 8h30-12h ; 13h30-16h.

En ce qui concerne la sécurité, une trappe a été installée pour permettre aux convoyeurs d'accéder au site. Celle-ci est accessible aux services détenant une caisse dans le site.

Campagne d'évaluation des locaux professionnels

Collecte des données : au 18 juin, 18000 déclarations papier ou internet ont été enregistrées soit 90 % du total.

Les 2 grands comptes n'ayant pas encore déposé la totalité de leurs déclarations sont la commune de Nérès et l'association diocésaine.

Campagne IR

Il y a eu 43241 télédéclarants dans le département.

78 % des déclarations ont été saisies au 18 juin soit 160000 au lieu de 127000 prévues...

4869 contribuables ayant télé-déclaré se sont rendus aux guichets des 3 SIP

Dispositif SCOOP : il y a eu 685 réponses au 11 juin.

Le Président a enfin reconnu que l'accueil fiscal en trésorerie de proximité a augmenté significativement ces dernières années !

Questions diverses

Les agents de la trésorerie de Gannat ont demandé à changer d'horaires d'ouverture : cela sera maintenant 8h30-12h et 13h-16h tous les jours et poste fermé le vendredi après midi.

Encore une conséquence du manque de personnel...

Les OS ont également demandé que les agents bénéficient des mêmes droits que les contribuables en ce qui concernent les contrôles sur pièces. Une note de cadrage sera envoyée aux chefs de SIP pour rappel des droits et obligations.

Clôture des débats à 18h



Syndicat **F**orce **O**uvrière DGFIP
Section locale **FO** DGFIP de l'Allier
Quai Forey
03100 MONTLUCON
Tél : 06-66-09-42-04
Mail : fo.ddfip03@dgfip.finances.gouv.fr
Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/003/>

« Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu » Bertolt Brecht

Déclaration liminaire des élus FO DGFIP lors du CTL du 15 avril 2013

Monsieur le Président,

lors du dernier CTL, vous nous avez annoncé votre volonté de supprimer le réseau de proximité faute de moyens. Les élus **F.O.-DGFIP** 03 réaffirment leur volonté de lutter contre cette décision ! Les agents qui travaillent dans ces postes bénéficient de faibles moyens et combattent chaque jour pour fournir un travail de qualité.

C'est pourquoi nous demandons le recrutement immédiat du personnel nécessaire au bon fonctionnement de notre administration, les sous effectifs dans toutes les catégories de personnel sont inadmissibles !

Vous avez publié un article d'auto-félicitations dans Ulysse 03 indiquant que les formations sur la déontologie et la lutte contre les discriminations seraient terminées avant la fin de l'année 2013. Nous tenons à vous rappeler que vous avez volontairement discriminé un collègue pour son inscription sur la liste d'aptitude lors des CAPL à cause de son âge ! Comment voulez vous que les agents interprètent cela ! Entre un ministre qui cache ses comptes en Suisse et un Président de CAPL qui fait de la discrimination ouverte envers ses agents...POUVONS NOUS EXERCER NOS MISSIONS DANS UNE TELLE INDIFFERENCE ?

Revenons en au CTL de ce jour, le point sur le budget est très intéressant. On nous apprend à faire notre travail sans moyen matériel ! On nous parle de coups de rabots sur le budget... en fait , on l'attaque à la hache ! Les moyens matériels sont plus qu'insuffisants. Les imprimantes sont réparées à partir de vieilles machines, le papier est distribué au compte goutte... si cela continue on surveillera plus le matériel pour travailler que les caisses !

Nous vous demandons de remédier à tout cela et nous appelons les agents à nous signaler tout ce qui manque pour le bon exercice de leur fonction !

F.O.-DGFIP refuse que les agents se servent de leur matériel personnel pour pouvoir travailler !

En ce qui concerne le bilan de l'accueil de la campagne IR, on se rend compte que la suppression des postes ne fera que multiplier le nombre de personnes accueillies ! Les agents d'accueil finissent cette campagne éreintés et doivent encore supporter les

objectifs intenable de saisie des 2042 !

Pour finir, le gouvernement annonce une nouvelle augmentation de la durée de cotisation pour les retraites. **F.O.-DGFIP** rappelle son opposition à tout cela et appelle les agents à se mobiliser contre ce nouveau recul des droits des fonctionnaires et des salariés !

Les élus **FO** DGFIP

Titulaires :

RENAUD Barbara
FAVIER Jean Paul

Suppléants :

AUTEROCHE Sophie

Experte :

RECOT Christelle
BOUVIER Michelle